

# Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,  
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus  
(COVID-19)

27 AVRIL 2020

## Directives et messages importants pour les médecins, les dentistes et les pharmaciens

### 1- Port du masque procédure et protection oculaire

Tel qu'annoncé le 5 avril dernier, tous les travailleurs de la santé et des services sociaux (hôpitaux, cliniques médicales, CHSLD, soins à domicile, etc.) qui ne peuvent pas respecter la distance minimale de deux mètres d'un usager ou d'un autre travailleur dans l'exercice de leurs fonctions doivent porter un masque de procédure en continu.

Pour en savoir plus, consultez les documents :

- ⇒ [Port du masque de procédure et de la protection oculaire \(communiqué, 27 avril 2020\)](#)
- ⇒ [Évaluation du niveau de risque d'exposition des travailleurs de la santé lors de soins à un cas confirmé COVID-19 \(INSPQ, 21 avril\)](#)
- ⇒ [EPI : quoi faire après l'utilisation EPI](#)
- ⇒ [Port du masque - affiche](#)

**Désinfection des protections oculaires** : Pour la désinfection de la protection oculaire, nous vous demandons de vous référer à la [procédure de nettoyage/désinfection du matériel non critique](#).

### 2- Mise à jour Directives prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés et Directives pour la prise en charge des enfants 0-17ans

Les Directives pour la prise en charge des femmes enceintes et des nouveau-nés et les Directives pour la prise en charge des enfants 0-17ans ont été mises à jour. Les orientations ont été déterminées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elles se fondent sur les recommandations du Groupe de travail COVID-19 | Mère-Enfant et ont été rédigées de manière concertée avec la santé publique.

Pour en savoir plus, consultez les documents :

- ⇒ [Directives prise en charge femmes enceintes et nouveau-né : \(lettre MSSS, 27 avril 2020\)](#)
- ⇒ [Directives prise en charge des femmes enceintes et des nouveaux-nés \(21 avril 2020\)](#)
- ⇒ [Directives pour la prise en charge des enfants \(21 avril 2020\)](#)

### 3- Ordonnance individuelle standardisée (OIS) – Protocole de détresse (CN00048)

Nous avons constaté la disponibilité de plusieurs versions d'OIS relatives au protocole de détresse dans les installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Une OIS uniformisée est maintenant disponible pour toutes les installations. Elle est le fruit de plusieurs travaux de consultation auprès de médecins, d'infirmières et de pharmaciens qui pratiquent régulièrement en soins palliatifs.

Pour en savoir plus, consultez la [note de service](#) et [l'Ordonnance individuelle standardisée \(OIS\) – Protocole de détresse \(CN00048\)](#).

#### 4- État de situation pandémie \*

**Québec:** En date du 27 avril 2020, il y a 24 982 cas confirmés de COVID-19 (augmentation de 875 cas depuis hier). De ce nombre, 1 541 personnes sont hospitalisées, dont 210 aux soins intensifs. Nous sommes dorénavant à 1 599 décès (augmentation de 84 décès depuis hier).

**Capitale-Nationale:** En date du 27 avril, il y a 775 cas confirmés dans la Capitale-Nationale (augmentation de 13 cas depuis hier), dont 23 personnes hospitalisées, ce qui inclut 8 personnes aux soins intensifs. Jusqu'à maintenant, 41 décès ont été constatés dans la région. À noter que sur les 775 cas confirmés, près de 407 personnes sont maintenant considérées comme guéries.

\* L'information présentée est autorisée par la Direction de la santé publique. En tout temps, ces données peuvent être ajustées à la suite d'améliorations dans les techniques de collecte et de saisie, de validations ou de mises à jour de l'information afin de refléter le plus précisément possible la situation actuelle et antérieure.

#### Principaux sites en éclosion

Diffusion quotidienne (foyers d'éclosion) : À l'heure actuelle, il y a 4 principaux sites en éclosion dans notre établissement, c'est-à-dire que 4 milieux sont touchés par des cas COVID-19 positifs :

- Hôpital Jeffery Hale : 82 usagers et 62 employés
- Maison Paul-Triquet : 28 usagers et 25 employés
- Manoir de Courville : 31 usagers et 12 employés
- CHSLD Le Faubourg : 3 usagers et 3 employés
- CHSLD Les Jardins d'Évangéline : 32 usagers et 2 employés